

Partenariat stratégique Erasmus+ : Musik Kreativ+

Les partenariats stratégiques financent des projets collaboratifs entre au moins trois partenaires européens pour développer des projets innovants en formation, pour tout type de publics. Les possibilités sont très larges : il peut s'agir de projets de formation en ligne, à distance, d'écoles d'été, de création de formations européennes, d'échanges de bonnes pratiques avec des partenaires non académiques, de rédaction d'études sur des questions de formation... Ainsi, le Centre de formation de musiciens intervenants (Faculté des arts) a participé à [Musik Kreativ+](#), qui permet à des enseignants et à des artistes d'échanger des bonnes pratiques pour favoriser la créativité d'enfants d'écoles primaires grâce à la musique.

Sophie Marest, directrice du CFMI témoigne de son expérience sur ce projet et donne de précieux conseils à ceux qui souhaiteraient se lancer !

1/ Quel sont les résultats de ce projet collaboratif démarré il y a 3 ans ?

Le projet *Musik kreativ+* mené sur trois années a permis de développer de nombreux outils dont des outils pédagogiques, fruits d'une riche collaboration entre les quatre pays partenaires qui a associé douze structures (universités, établissements scolaires et ensembles musicaux professionnels). Ces outils ont été mis à disposition en accès libre sur le site internet <http://musik-kreativ-plus.eu/> qui a été mis en ligne et présenté officiellement le samedi 6 mai 2017 lors de la conférence finale du projet que nous avons organisée au CFMI de Sélestat, département de la Faculté des Arts de l'université de Strasbourg.

Tous les documents sont disponibles en cinq langues (français, anglais, allemand, tchèque, hongrois). Le site internet permet d'accéder à des informations théoriques, des documents (audio, vidéos, photos, esquisses de cours, etc.) aidant à la conception de cours de musique et de leurs développements transversaux avec l'objectif de favoriser la créativité et l'esprit d'entreprendre en équipe. À destination des enseignants (établissements scolaires, écoles de musique, musiciens intervenants, universités) et de toute personne intéressée par ces types de projet (animateurs sociaux culturels, parents d'élèves, etc), ce site est facile d'accès et d'utilisation et s'appuie sur des expériences menées avec des élèves des quatre pays et des ensembles musicaux de styles très divers (musique contemporaine, musique folklorique, musique classique).

Un recueil d'impulsions pour créer avec sa voix, avec son corps, composer, diriger, inventer un scénario, communiquer, construire et explorer bien d'autres facettes innovantes.

D'autres résultats ont pu être présentés en public à la fin de la deuxième année, ce qui a permis de mettre en évidence les apports du projet pour les enfants impliqués : représentation publique, exposition, émissions de radio, articles de presse etc.

2/ Qu'avez-vous appris / retiré de cette expérience ?

Cette expérience nous a permis de nouer des liens, de faire réellement connaissance avec des institutions d'autres pays d'Europe mais aussi au sein de son propre pays. L'enrichissement par la collaboration culturelle s'est fait à différents niveaux, ce qui a été permis par les relations étroites qui ont été entretenues pour la mise en œuvre et la réalisation des différentes étapes du projet. Si l'on cherchait à représenter les liens qui ont été tissés entre les douze partenaires, on pourrait partir des douze étoiles du drapeau européen et relier chaque étoile à chaque autre !

3/ Quelle est la valeur ajoutée pour les personnes qui ont l'opportunité d'être impliquées de près ou de loin dans cette expérience ?

L'interculturalité, les rencontres, les voyages, l'apprentissage d'une communication non verbale notamment dans les ateliers musicaux, la découverte du fonctionnement d'institutions d'autres pays, le partage de moments conviviaux, la force des rencontres non virtuelles et des actions communes.

Les témoignages des enfants évoquent l'apport du projet notamment dans la confiance en soi qu'ils ont pu gagner, oser se faire des amis d'un autre pays, oser parler une langue étrangère, oser se présenter en public, découvrir une autre ville d'Europe, etc.

4/ Si vous deviez donner des conseils à ce qui souhaitent se lancer dans des projets collaboratifs européens que leur diriez-vous ?

La notion de temps disponible pour travailler sur le projet est importante et ne doit pas être sous-estimée.

- ✓ S'assurer de pouvoir travailler dans une langue commune entre partenaires, langue bien maîtrisée à l'oral comme à l'écrit.
- ✓ Établir l'échéancier du projet avec soin.
- ✓ Choisir les lieux de rencontre en ayant conscience du temps de trajet nécessaire pour y accéder.

5/ Avez-vous rencontré des difficultés, si oui comment les avez-vous surmontées ?

La complexité due à la double gestion administrative et financière du projet et à leurs contraintes respectives (université / programme Erasmus+). Le service des relations internationales de l'Université nous a aidés à cerner et à surmonter ces difficultés.

6/ Vous êtes-vous sentis accompagnés par les services de l'Université ?

Pour tout ce qui concerne les aspects administratifs, les questions liées à la gestion de financement dans le cadre du nouveau programme Erasmus+, l'accompagnement des services de l'Université a été extrêmement appréciable.

Les conseils et éclaircissements qui nous ont été apportés ont largement contribué à la réussite du projet. Nous avons particulièrement apprécié la disponibilité, la réactivité, le soutien proposé également à nos partenaires de France et l'art de rendre simple ce qui peut paraître compliqué au premier abord.

Propos recueillis par Sylvia Mesa (DRI) et Amélie Heidinger (CFMI)

